

AUTOMNE 2019



Postage paid Port payé
Publications Mail Poste-publications
40050411



ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE. PRÉSERVEZ L'ENVIRONNEMENT.

DES PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

- ✓ RÉDUCTION DES FACTURES D'ÉNERGIE
- ✓ AMÉLIORATION DU CONFORT
- ✓ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Incitatifs offerts

Pour en savoir plus: econergienb.ca

Financé en partie par :
Funded in part by:

Canada

New Brunswick
Nouveau Brunswick



Énergie NB Power

DIRECTEURS

John Bird
Deborah Carr
Stephanie Coburn
Patrick Colford
Susan Eddy
Jim Emberger
Hannah Grant
Frank Johnston
David MacDonald
Tyler McCready
Rob Moir
Roy Ries
Liane Thibodeau
Paula Tippett
Allan Vallis
Jessica Vihvelin
Nikole Watson
Seamus Watters

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lois Corbett

PROGRAMMES

Matt Abbott, *Sentinelle de la baie de Fundy*
Anne Carruzzo, *Traduction*
Anne Fauré, *Programme de protection marine*
Kaleigh Holder, *Programme de protection de l'eau douce*
Dave Ireland, *Programme de protection marine*
Nadine Ives, *Projet Tous dehors pour apprendre*
Jonna Karhunen, *Projet Tous dehors pour apprendre*
Jon MacNeill, *directeur des Communications*
Corey Robichaud, *Communications*

ADMINISTRATION

Stephanie Phillips

STAGIAIRES

Joe Tunney
Sue Tran
Maegan Burt
Daniel Nunes

Pour diffuser une publicité ou vous abonner à écoalerte, veuillez communiquer avec :

Jon MacNeill, *rédacteur en chef*

CONCEPTION

Stacy Howroyd
design@makeanimprint.ca

Photo de couverture : Plus de 700 étudiants de l'École Sainte-Anne ont pris part à la Grève des écoles pour le climat à Fredericton, le vendredi 27 septembre. Des millions de personnes ont participé à la grève mondiale pour le climat, dont plus d'une douzaine de collectivités du N.-B.
Photo : Jon MacNeill

Les jeunes ne l'acceptent plus. Et nous devrions leur emboîter le pas

À la fin septembre, plus de 700 jeunes ont défilé au cœur de Fredericton en direction de la pelouse de la législature pour livrer à l'unisson un message à nos dirigeants politiques :

La crise climatique est là. Nous devons agir maintenant.

Les chants des étudiants résonnaient dans le centre-ville. Les entreprises avaient fermé leurs portes en signe de solidarité. De jeunes mères, des pères et des grands-parents s'étaient ralliés à la procession.

Une semaine plus tôt, environ 300 personnes s'étaient jointes à un groupe de manifestants pour le climat et à la section du Nouveau-Brunswick d'Extinction Rebellion lors d'une marche en direction du bâtiment du bureau du premier ministre. Main dans la main, des Néo-Brunswickois de tous âges et de tous milieux ont réclamé la prépondérance des énergies propres dans notre monde ainsi que des mesures visant à éradiquer le carbone de notre économie.

La voix des étudiants de Fredericton a été amplifiée par des grèves en faveur du climat organisées à Sackville, à Moncton, à Saint John, à Woodstock, à Saint Andrews, à Bathurst, à Edmundston et à Pokemouche ainsi que dans des villes, des villages et des métropoles du monde entier. Des millions de personnes ont envahi les rues, galvanisées par l'exemple de Greta Thunberg, qui a lancé seule la Skolstrejk för klimatet (grève des écoles pour le climat) au parlement suédois l'été dernier.

Je pense que l'une des raisons pour lesquelles la jeune Greta a inspiré tant de gens est que, depuis de nombreuses années, nous sommes très nombreux, dans le monde entier, à nous sentir comme elle : angoissés et animés

d'une profonde colère face à l'inaction des détenteurs du pouvoir qui refusent d'accepter les données scientifiques sur le changement climatique et de prendre les mesures qui s'imposent, de toute urgence.

Elle nous a montré que nous ne sommes pas seuls dans cette galère. Nous sommes des millions. Et nous sommes forts. Et nous pouvons nous tenir debout pour l'avenir que nous voulons pour nous-mêmes, pour nos enfants et nos petits-enfants.

Sous de nombreux aspects, cet objectif est l'un de ceux du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick : montrer aux Néo-Brunswickois, qui vivent dans une province dominée par une puissante industrie, qu'ils ne sont pas seuls à vouloir préserver la santé environnementale de notre province et de nos collectivités.

Du travail réalisé pour stopper le déversement des eaux usées dans la Wolastoq (rivière Saint-Jean) à la recherche sur les effets du changement climatique sur la santé mentale et physique ainsi que sur les phénomènes météorologiques extrêmes connexes, en passant par la protection des nappes d'eau souterraines et de l'eau potable, la lutte contre la vaporisation toxique contre la tordeuse, les récentes campagnes visant à sensibiliser les collectivités aux risques de la fracturation hydraulique et aux préjudices potentiels d'un pipeline d'exportation de l'ouest à l'est pour le tourisme et les pêches, notre organisation fait tout son possible pour favoriser l'action commune et le changement au Nouveau-Brunswick.

Au fil des ans, nous avons remporté de nombreuses victoires, ensemble. Et l'une des plus grandes se dessine peut-être à l'horizon. Merci, du fond du cœur, de nous avoir aidés à trouver les bonnes solutions depuis 50 ans, et pour bien longtemps encore.



Lois Corbett est la directrice générale du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.

Note de la rédaction : Chers lecteurs, chères lectrices, comme vous pouvez l'imaginer, condenser 50 années d'action environnementale en une seule édition d'écoalerte relève de l'exploit. C'est la raison pour laquelle ce magazine contient un instantané des faits saillants et des campagnes du Conseil de conservation au fil des ans. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire les recherches nécessaires afin de vérifier les dates et les noms, mais, si vous trouvez des erreurs, n'hésitez pas à nous en informer. Et, en tout temps, vous pouvez communiquer avec moi, à : jon.macneill@conservationcouncil.ca pour nous parler de l'histoire, de la campagne ou du souvenir liés au Conseil de conservation qui vous tient particulièrement à cœur.

Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick
180, rue St. John, Fredericton
Nouveau-Brunswick Canada E3B 4A9
Tél. : (506) 458-8747
Courriel : info@conservationcouncil.ca
www.conservationcouncil.ca



@cc_nb



/conservationcouncil

PLUIES ACIDES

D'hier à aujourd'hui : Dans quelle mesure l'accord de 1991 sur les pluies acides témoigne-t-il de l'efficacité d'une prise de position?

C'est ce qui a incité les personnalités politiques, les scientifiques et les groupes environnementalistes régionaux à instaurer des changements réels dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

— PAR JOE TUNNEY —



De nos jours, on ne parle peut-être pas souvent des pluies acides, mais il fut un temps où c'était le cheval de bataille des organisations environnementales, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Lors d'un discours prononcé en 2012, Brian Mulroney, alors premier ministre de notre pays, affirmé que les pluies acides étaient en tête de liste du programme de la politique publique du Canada.

Pour nombre de vétérans du domaine, l'Accord canado-américain de 1991 sur les pluies acides constitue un véritable pas en avant et un fait historique dont nous tirons encore des enseignements. Même si les pluies acides, qui proviennent surtout du dioxyde de soufre émanant des centrales électriques au charbon, n'ont pas été complètement éliminées, il faut reconnaître que la menace n'est plus aussi grande qu'autrefois.

« C'est comme si nous avions pris le problème juste à temps et trouvé une solution », constate Lois Corbett, directrice exécutive du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.

C'est un polluant acide capable de nuire aux plantes, aux lacs et aux organismes aquatiques, et même d'endommager l'infrastructure.

La fonderie INCO Ltd. de Sudbury, en Ontario, qui était alors le plus grand pollueur de SO₂ au Canada, a fortement contribué au problème. Par contre, en ce qui concerne les pluies acides qui retombaient sur l'Est du Canada, la moitié des précipitations provenait de l'industrie charbonnière américaine, ce qui constituait un problème international.

La lutte qui a conduit à l'accord a duré une décennie. Ainsi que le disait M. Mulroney, le problème a pris la tête d'affiche au Canada, mais nos voisins du Sud ont été un peu lents à réagir. Au début des années 1980, de toute évidence, on n'en était pas encore à l'amorce d'une solution, compte tenu que, selon le Président Ronald Reagan, « [TRADUCTION] les arbres provoquent plus de pollution que les voitures ».

Pourtant, le gouvernement canadien de M. Mulroney a tenu bon et, la Nouvelle-Angleterre étant aussi affectée, les pourparlers ont fini par faire avancer le dossier.

Par contre, tandis que le premier ministre menait la bataille à l'étranger, à l'intérieur du pays, de petites organisations régionales, comme le Conseil de conservation, jouaient leur rôle en faisant campagne en faveur d'une certaine réglementation industrielle relevant de la compétence des provinces.

« À titre de membre des 52 organismes de la Coalition canadienne contre les pluies acides, le Conseil de conservation a occupé une position privilégiée pour offrir au public

une orientation et un éclairage pertinents durant la période qui a mené aux rencontres annuelles stratégiques des premiers ministres canadiens de l'Est et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre », confie à cet égard Adele Hurley, qui a dirigé la coalition avec Michael Perley, dont le mandat était « la protection de la santé humaine, des forêts et des pêches dans le Canada Atlantique ».

D'autres organismes, comme les associations de propriétaires de résidences secondaires et les organismes de pêcheurs, ont, eux aussi, fait des remous concernant cette menace.

À ce sujet, M^{me} Corbett a déclaré que l'équipe scientifique d'Environnement Canada, et d'autres chercheurs de l'époque, étaient des meneurs de premier niveau : ils ont incité les responsables de l'élaboration des politiques à agir sur un sujet qui exigeait une attention immédiate.

Il a même été écrit que les pluies acides pouvaient affecter la production de sirop d'érable du pays.

« Hé là! La menace au Canada n'est-elle pas suffisante? En voulez-vous encore? », s'exclamait Kai Millyard, un vétéran du milieu de l'activisme environnemental. M. Millyard a notamment œuvré dans des campagnes comme Enquête pollution et Amis de la Terre.

L'objectif était de faire en sorte que les industries canadiennes fassent un choix : soit elles équipaient leurs cheminées d'épurateurs pour éliminer le dioxyde de soufre, soit elles passaient à des combustibles moins polluants.

« De la sorte, certains groupes, notamment le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, ont pu simplement descendre dans la rue, discuter avec leur ministre de l'Environnement et lui dire : « C'est important, cela a des répercussions sur notre saumon, nos forêts, nos rivières et nos lacs et nous devons faire quelque chose », leur disait à l'époque M^{me} Corbett.

« Chaque groupe devait faire campagne dans sa propre province pour faire changer les choses », explique M. Millyard.

« Et ensuite, nous avons dû travailler ensemble sur la scène nationale. »

Selon lui, la réglementation imposée par les gouvernements n'indiquait aucunement aux pollueurs comment faire des améliorations, mais leur imposait simplement un délai de cinq ans.

Inco Ltd., connue maintenant sous le nom de Vale Ltd., a, en fait, reconstruit pour l'essentiel son système de fonderie, ce qui, selon M. Millyard, a rendu l'usine considérablement plus efficace.

M^{me} Corbett estime, en effet, qu'il faut reconnaître le mérite des industries canadiennes qui, après avoir franchi leur phase de déni, se sont ralliées au mouvement

et ont aidé à instaurer les changements nécessaires.

D'après M. Millyard, les campagnes ont été couronnées de succès à l'échelon international parce que M. Mulroney, et d'autres personnalités, ont fait appel à l'intérêt propre des États-Unis en soulignant les dommages que ces pluies pouvaient provoquer à l'Est du pays.

« Et cela a fait l'affaire de leurs voisins du Nord, nous les Canadiens, mais ce n'était, en fait, qu'un bénéfice corollaire, » ajoute-t-il.

Le danger des pluies acides a fait, en quelque sorte, office de déclencheur concernant les grands enjeux environnementaux à venir, déclare M. Millyard. Même si les multiples problèmes de pollution de l'époque provenaient de sources locales, les Maritimes subissaient la pollution des cheminées industrielles du Midwest américain.

De nos jours, le changement climatique a fait que cet enjeu, au départ un problème nord-américain, est devenu aussi un problème mondial.

Par contre, le dernier chapitre de l'histoire des pluies acides reste, selon lui, à écrire et est intégré au discours global sur le changement climatique.

« Ce qu'il faut, c'est éliminer tout simplement le charbon. Il faudra un certain temps », dit-il.

Pour M^{me} Corbett, le succès de l'accord vient de deux leçons. La première est l'importance de ne jamais abandonner.

« Ne jamais céder sur l'importance de transmettre un message directement à votre ministre de l'Environnement », affirme-t-elle. « De la sorte, même si cela risque d'être compliqué – il peut falloir nous faire accompagner d'un chercheur ou d'un expert en chimie organique qui donnera des explications sur les fondements scientifiques – nous ne devrions jamais reculer dans un domaine aussi important de la politique publique comme celui des pluies acides. »

La deuxième leçon était celle de l'importance des campagnes de sensibilisation menées par le Conseil de conservation et d'autres groupes.

L'information donnée au public a joué un rôle de premier plan pour faire ressortir l'ampleur de la menace, ce qui a permis de renverser la situation.

« Les gens ordinaires ont ainsi pu saisir un problème scientifique et comprendre ce qui se passait, savoir qui étaient les responsables du problème et quelles mesures ils pouvaient prendre, » dit-elle, « que ce soit en envoyant une lettre à l'éditeur de leur journal ou en parlant du problème à leurs jeunes enfants. » ●

« Incroyable! » : la Régate annuelle sur la Musquash ou l'importance de la préservation

Il a fallu près d'une décennie pour parvenir à protéger l'estuaire de la Musquash

PAR JOE TUNNEY

Pprès de 120 personnes se sont rassemblées samedi à l'estuaire de la Musquash pour en admirer la beauté et souligner son statut d'aire protégée.

« Au départ aire marine protégée, c'est devenu presque un laboratoire vivant », disait Paul McNab, chercheur au ministère des Pêches et des Océans, tandis qu'il descendait la rivière Musquash dans son kayak. « [Par exemple] comment établir et mettre véritablement en œuvre ces mesures de protection? »

C'est à la fin des années 1990 que le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a pris la décision de faire de cette rivière une priorité, au vu des résultats décevants d'une évaluation de l'habitat de l'estuaire et compte tenu du rôle essentiel que jouent les estuaires pour promouvoir la santé et la productivité du milieu marin.

À l'époque, le Conseil s'est associé aux organisations de pêcheurs et aux autres groupes de conservation pour renforcer le mouvement de la base.



Paul McNab

En 2006, après presque une décennie d'efforts soutenus, le gouvernement fédéral a désigné le lieu où la rivière se jette dans la baie de Fundy aire marine protégée (AMP), la toute première dans le Canada atlantique.

De la sorte, aucun aménagement industriel n'a été autorisé dans l'estuaire, bien que cette région relève de la compétence de la Société du port de Saint John.

Grâce à la désignation d'AMP, deux propositions n'ont jamais abouti, à savoir un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) et un port charbonnier.

La protection d'un plan d'eau ne va pas sans difficultés, a expliqué M. McNab. Les chercheurs peuvent circuler en forêt et effectuer un recensement, mais cela devient beaucoup plus difficile si l'habitat et ses habitants se déplacent et migrent constamment.

« Bien sûr, le Canada a un long passé et une histoire jalonnée de réussites [en matière de protection de ses habitats], mais nous en sommes encore probablement aux tout premiers stades pour faire de même en eaux salées », a-t-il dit.

Selon M. McNab, chaque AMP est différente, et l'amplitude des marées dans l'estuaire est beaucoup plus marquée que dans les autres plans d'eau. « Pourtant, le savoir acquis grâce à la Musquash et aux ouvrages de protection environnants a été appliqué dans l'ensemble du pays », précise le chercheur.

Suite à la page 5...





Tracey Taylor avec sa famille

La Régate annuelle sur la Musquash aide à souligner sa préservation, mais son but est aussi d'inciter les gens à aller sur l'eau et à profiter du plein-air.

Le Conseil de conservation s'est associé à CTV pour mieux faire connaître l'événement et a organisé, dans les médias sociaux, un concours remporté par la famille Taylor de Quispamsis.

« Je savais qu'il y avait quelques épaves de navires à cet endroit et lorsque j'ai su qu'il y avait un concours, je me suis dit que ce serait une bonne idée d'y ajouter une observation », a précisé Tracey Taylor, accompagnée de son mari et de ses trois filles.

La randonnée en kayak de 10 kilomètres commence dans un marais salant, suit les nombreux méandres et détours de la rivière, et passe près de quelques navires échoués dans les années 1900, avant d'entrer dans la baie.

« La possibilité de faire du kayak aussi loin dans un marais salant est plutôt extraordinaire, car il y avait beaucoup de marais salants comme celui-ci, il n'y a pas si longtemps », se réjouit Chris Miller, de la section de la Nouvelle-Écosse de la Société pour la nature et les parcs du Canada. « Le fait de me trouver dans un endroit protégé, d'apprécier ces terres humides, c'est pour moi un moment vraiment magique, et magnifique. »

Certaines personnes ont décidé d'arrêter à la borne des six kilomètres, près de l'embouchure de la rivière, tandis que d'autres ont poursuivi jusqu'à Black Beach ou ont parcouru encore



Black Beach

quatre kilomètres en eaux libres dans la baie de Fundy, profitant du le panorama de ses côtes ainsi que ses anses et ses îles.

Tout au long du parcours nous avons pu admirer des marsouins, des phoques, des grues et un pygargue, sans le moindre déchet enlaidissant le panorama.

À la fin, pour souligner une dure journée d'effort, nous avons organisé un barbecue gratuit.

« L'efficacité des bassins hydrographiques est vraiment incontestable, si on les laisse dans un état approprié, sans aménagements », a souligné Robin Doull, l'un des participants, tout en suivant la file pour se prendre un hamburger. « La province a dû lutter contre les inondations, ces quelques dernières

années. Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte, mais il ne fait aucun doute que l'aménagement des bassins hydrographiques a grandement favorisé leur vulnérabilité. À mon avis, il est essentiel que nous commençons à faire un peu marche arrière. »

« J'ai trouvé cela plutôt facile », a déclaré Khayman Giroux, une autre kayakeuse, qui se trouvait à Black Beach avec sa grand-mère. « Les courants nous ont aidées à faire le trajet. »

Au bout du compte, d'après les estimations, plus de 70 embarcations étaient sur l'eau.

« Je pense que nous devons protéger toutes nos côtes », de conclure Al Reed, un autre participant. « Nous aménageons beaucoup trop notre monde. » ●

L'eau douce : l'un des grands enjeux du Conseil de conservation depuis sa création

La protection des eaux du Nouveau-Brunswick, des rivières à la mer, une passion qui nous anime depuis 50 ans.

PAR JOE TUNNEY

Photo: Nick Hawkins

Tandis que le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick souligne cette année son 50^e anniversaire (sans avoir pris la moindre ride), nous amorçons une réflexion sur les succès qui ont jalonné les cinq dernières décennies.

Dès le début, notre organisme sans but lucratif s'est soucié en priorité des divers plans d'eau douce et salée du Nouveau-Brunswick, des pluies acides à l'estuaire de la Musquash, en passant par la protection des eaux souterraines, et jusqu'à l'actuelle lutte visant à mieux protéger la baie de Fundy.

En fait, le Conseil de conservation est né en partie en réponse à la menace qui pesait sur l'un des plus grands plans d'eau douce du Nouveau-Brunswick.

« L'un des deux ou trois grands enjeux auxquels le Conseil faisait probablement face dès ses débuts était la protection des eaux au Nouveau-Brunswick », affirme M. Mark McLaughlin, docteur en histoire et maître de conférence en histoire et études canadiennes à l'Université du Maine.

« Notamment la pollution des eaux de la rivière St-Jean. »

À l'époque, le Conseil de conservation s'était doté de comités s'occupant de thèmes spécifiques, dont l'un était l'eau. « Au début des années 1960, la plupart des membres de ce comité se plaignaient haut et fort, disant à quel point la Wolastoq dégageait une atroce puanteur », déclare M. McLaughlin.

Durant la décennie précédant la formation du Conseil, on craignait que les barrages jalonnant le fleuve deviennent des points de collecte des effluents rejetés par les usines et les autres industries de la vallée du cours supérieur du fleuve St-Jean.

« On craignait à l'époque qu'en construisant un grand barrage près de



Déversement de substances toxiques à Newcastle.

Mactaquac et en créant ainsi un bassin de retenue de 80 kilomètres de longueur, cela allait inévitablement provoquer des problèmes », explique M. McLaughlin.

À l'époque, le député provincial Fred McCain a affirmé devant l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick que l'eau de la Wolastoq était « épaisse comme de la mélasse ».

Bientôt, on apprenait que l'office d'administration des eaux de la province était totalement inefficace en tant qu'organisme de réglementation des sources industrielles d'eaux usées et, dès la fin de 1971, on demandait aux industries des pâtes et papiers de se doter d'installations primaires d'épuration.

M. McLaughlin précise qu'au départ, le Conseil de conservation ne devait pas être un groupe environnementaliste, mais

plutôt un « conseil de coordination » chapeautant un certain nombre d'autres groupes environnementaux. Or, les gens ont très vite reconnu qu'il était nécessaire d'avoir un organisme environnemental plus vaste, qui travaillerait à l'échelon provincial.

En effet, bon nombre des membres du Conseil de l'époque connaissaient personnellement des personnalités politiques et d'autres Néo-Brunswickois influents et faisaient auprès d'eux du lobbying personnel. Les manchettes de l'époque parlaient périodiquement du climat, mais, selon M. McLaughlin, l'une des choses les plus importantes qu'ait faites le Conseil de conservation a été de sensibiliser davantage les gens aux enjeux environnementaux.

Les efforts de défense et de promotion du Conseil ont, au fil du temps, changé de cours pour inclure tant une approche de personne à personne qu'une action directe.

Le moratoire de 2014 sur la fracturation hydraulique, imposé par le gouvernement du premier ministre Brian Gallant, n'est qu'un exemple du succès des campagnes issues de la nouvelle stratégie.

L'un des grands dangers de la fracturation est la contamination des eaux souterraines. Qu'il s'agisse de fuites de méthane ou de déversements de surface, l'extraction du gaz naturel ou du pétrole par fracturation est irresponsable et peut aboutir notamment à la contamination des puits locaux.

Le Conseil a chapeauté une campagne d'éducation provinciale qui a abouti à la formation d'environ 40 groupes locaux préoccupés par la fracturation et ses répercussions sur leur collectivité.

Suite à la page 7...

Ce mouvement de base s'est accru pour inclure des Néo-Brunswickois de tous les milieux réclamant la fin de l'extraction du gaz de schiste dans la province. Le Conseil de conservation a soutenu des groupes communautaires tout en continuant son travail de promotion auprès des représentants élus afin d'obtenir la mise en place d'un moratoire.

« Et nous continuons de collaborer avec l'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que le moratoire ne soit pas levé », assure la directrice exécutive, Lois Corbett, à propos de l'intérêt du gouvernement du premier ministre Blaine Higgs d'autoriser la fracturation près de Sussex. « Le moratoire était la bonne politique publique à adopter en 2014, et il l'est aujourd'hui encore. »

La classification des eaux est un autre projet important sur l'eau douce qui a été mis en lumière en partie grâce au Conseil de conservation.

En 2014, il est apparu que le programme de classification des eaux du ministère de l'Environnement, créé en 2002, n'était qu'une « illusion » et ne protégeait aucun des cours d'eau de la province.

À l'époque, l'ombudsman du Nouveau-Brunswick, M. Charles Murray, le comparait à « un détecteur de fumée sans piles ».

En février 2013, outrés par l'inaction du programme, la Nashwaak Watershed Association et ses partisans, y compris le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, ont déposé au bureau de l'ombudsman une plainte à l'origine de l'enquête de M. Murray.

Aujourd'hui, le principal objectif du Programme de protection de l'eau douce est de veiller à ce que la stratégie de protection de l'eau du Nouveau-Brunswick annoncée en 2018 entre en vigueur grâce à des lois qui protègent nos rivières, nos baies, nos ruisseaux et notre eau potable au niveau du bassin hydrographique.

Il est peu probable qu'une loi aussi importante soit adoptée en un clin d'œil au Nouveau-Brunswick, mais s'il y a une chose que le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a prouvé depuis 1969, c'est qu'il est ici pour rester, et que son personnel et ses partisans continueront de se battre pour la santé et la durabilité de notre province.

Janice Harvey, ancienne directrice exécutive et fondatrice du Programme de protection marine du Conseil, a les mots justes à cet égard : « Les victoires arrivent après 10 ans. Elles prennent souvent du temps, et il faut en entretenir les résultats. D'où l'avantage d'avoir une organisation de longue date comme le Conseil de conservation, qui se démarque par sa continuité et son uniformité et possède la persévérance nécessaire pour mener à bien ses projets jusqu'au bout. » ●



Notre nouveau livre est un incontournable pour tous les Néo-Brunswickois qui aiment prendre l'air dans la nature!

En plus d'être le guide pratique de choix pour les espèces d'arbres indigènes du Nouveau-Brunswick, il contient un jeu-questionnaire absolument génial, de l'information sur la façon dont le changement climatique affectera les arbres que nous aimons, ainsi que des histoires touchantes de Néo-Brunswickois qui partagent un amour profond de la nature.

Il est offert au coût de 28 \$. Les recettes serviront à la protection de la forêt acadienne naturelle mixte du Nouveau-Brunswick.

Venez chercher votre exemplaire au :
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

180, rue St. John, Fredericton (N.-B.)

Tél. : 506.458.8747

Courriel : info@conservationcouncil.ca

Les victoires que vous avez rendues possibles

Depuis 50 ans, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick travaille à la résolution d'enjeux environnementaux critiques liés à la santé publique, de la protection de la nature au changement climatique, en passant par la politique forestière et la législation sur l'eau. Nous sommes passés maîtres dans l'art de prendre des mesures et de collaborer avec les collectivités, les gouvernements, les entreprises et les personnes pour susciter des changements. Ce sont des gens comme vous, nos partisans passionnés de tous âges et de tous milieux, qui partagez notre vision d'un Nouveau-Brunswick durable et en santé, qui ont rendu ce succès possible. Merci, du fond du cœur, de nous avoir aidés à trouver les bonnes solutions pendant 50 ans.





L'histoire de la fracturation au Nouveau-Brunswick

2011



L'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick (AAGSNB) voit le jour

Galvanisés par la campagne de sensibilisation provinciale du Conseil de conservation, plus de 40 groupes communautaires se forment pour protéger les ressources aquatiques de la province et s'opposer à la fracturation au Nouveau-Brunswick.



2013

Le débat sur le gaz de schiste du Nouveau-Brunswick fait l'objet d'une attention internationale

Le débat sur le gaz de schiste du Nouveau-Brunswick fait l'objet d'une attention internationale lorsque des altercations violentes opposent des Néo-Brunswickois inquiets, dirigés par des membres de la Première Nation Elsipogtog, qui ont recours à la désobéissance civile pour bloquer l'accès à l'équipement d'exploration du gaz de schiste à Rexton, et les agents de la GRC chargés de faire appliquer une interdiction de ce blocage.



2015

Création de la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique

Parallèlement au débat international sur la fracturation, qui se poursuit, une série de nouveaux rapports publiés par le lobby anti-gaz de schiste jette un doute sur les données scientifiques au sujet des risques associés à la fracturation. Le gouvernement Gallant crée alors la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique pour poursuivre les études en la matière.



2018

Le premier ministre Blaine Higgs affirme que son gouvernement autorisera la fracturation régionale

Après avoir formé un gouvernement minoritaire à l'automne 2018, le premier ministre progressiste conservateur Blaine Higgs annonce que son gouvernement a l'intention de lever le moratoire dans certaines régions.

Août 2019 : Corridor Resources annonce qu'elle ne cherche plus d'investisseurs pour sa zone de gaz de schiste au N.-B.

Corridor Resources annonce qu'elle cesse de rechercher des investisseurs pour sa zone de gaz de schiste à proximité de Sussex, invoquant une excuse éculée souvent utilisée par l'industrie et les gouvernements axés sur le développement à tout prix : « l'insurmontable » fardeau réglementaire qui oblige à consulter les Premières Nations.

01

2010

Le Conseil de conservation amorce une tournée de sensibilisation et d'information du public

Le Conseil de conservation commence une tournée de la province pour visiter des collectivités et sensibiliser le public aux risques de la fracturation du gaz de schiste pour l'eau potable et la santé publique.



02

2012

Publication des recommandations du médecin-hygiéniste en chef concernant le développement du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick

Le médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick publie un rapport décisif, dans lequel il souligne les risques de la fracturation pour la santé.



03

04

2014

Annnonce du moratoire sur la fracturation hydraulique par le premier ministre, Brian Gallant

En octobre, l'AAGSNB intente des poursuites contre le gouvernement provincial sur la base d'une récusation en vertu de l'article 7 de la Charte des droits et des libertés (qui garantit la sécurité des personnes), invoquant les menaces de la fracturation pour la qualité de l'air et de l'eau potable ainsi que les menaces découlant du changement climatique. En décembre, le premier ministre, Brian Gallant, annonce un moratoire sur la fracturation hydraulique.



05

06

2016

Le rapport publié par la Commission sur la fracturation hydraulique condamne la fracturation au Nouveau-Brunswick

En février, la commission indépendante sur la fracturation publie son rapport, dans lequel elle reconnaît les risques pour la santé humaine et l'eau potable et exhorte le N.-B. à amorcer la transition vers une économie faible en carbone. Face aux conclusions de la commission et au soutien assidu des collectivités du N.-B. en faveur du moratoire, le premier ministre Gallant annonce, le 27 mai 2016, que le moratoire sur la fracturation demeurera en place de façon permanente.



07

08

2019

Juin 2019 : Plus de 1 000 Néo-Brunswickois se prononcent en faveur de la protection de l'eau et contre la fracturation régionale

En juin 2019, les médias révèlent que le gouvernement Higgs a amorcé le processus visant à autoriser la fracturation dans les régions de Sussex et du comté d'Albert, en dépit du fait que cinq des conditions requises pour lever le moratoire ne sont pas remplies. Le Conseil de conservation réplique en créant un outil de rédaction de lettre pour aider les Néo-Brunswickois à s'engager en faveur de la protection de l'eau et en défaveur des risques liés à la fracturation. Plus de 1 000 Néo-Brunswickois envoient une lettre à leur député et au gouvernement Higgs.



09

RÉALISATIONS

Voici quelques-unes des campagnes importantes que le Conseil de conservation et ses supporters ont menées.

✓ Création du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick par le premier ministre Richard Hatfield

✓ Création du premier club de conservation agricole du Nouveau-Brunswick

✓ Promulgation de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, qui garantit la salubrité de l'eau potable

✓ Amorce du plan d'action pour le climat des premiers ministres de l'Est du Canada et du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre

✓ Énergie NB est légalement tenue de tirer 10 % de son électricité de sources renouvelables

✓ Établissement du premier projet agricole appuyé par les collectivités à Keswick Ridge (N.-B.)

✓ Création de l'Agence d'efficacité énergétique du Nouveau-Brunswick

✓ Campagne en défaveur de la construction d'une deuxième usine nucléaire à Point Lepreau, suppression du programme de la vaporisation de la tordeuse et établissement des aires sauvages protégées des lacs Kennedy et des monts Christmas.

✓ Accroissement du soutien public visant à mettre fin à la vaporisation d'herbicides sur les forêts de la Couronne en aidant des milliers de Néo-Brunswickois à écrire à leur député et aux représentants gouvernementaux

✓ Sensibilisation de milliers d'enfants et de centaines d'éducateurs dans tout le N.-B., concernant l'importance d'organiser des programmes scolaires à l'extérieur des salles de classe, directement dans la nature, grâce à notre projet *Tous dehors pour apprendre*

✓ Nous avons aidé plus de 500 producteurs d'aliments et d'artisans locaux à tisser des liens avec les Néo-Brunswickois grâce à notre répertoire *AcheterLocalNB* gratuit

✓ Découverte et nettoyage de la fonderie de plomb de Belledune et résolution du problème de la contamination de l'agent de protection du bois à Newcastle

✓ Protection de l'eau potable et de la santé publique grâce à notre campagne d'éducation publique visant à obtenir un moratoire sur la fracturation hydraulique dans la province

✓ Nettoyage de la rivière Saint-Jean (Wolastoq)

✓ Établissement de l'aire marine protégée de la Musquash en vertu de la *Loi sur les océans du Canada*

✓ Établissement d'un nouveau plan d'action sur les changements climatiques pour le Nouveau-Brunswick

✓ Établissement de la stratégie de protection de l'eau du Nouveau-Brunswick

✓ Grâce à notre visite des maisons écologiques du Nouveau-Brunswick, nous avons montré la passion de Néo-Brunswickois de nos collectivités pour le mode de vie écologique

✓ Promulgation d'une nouvelle *Loi sur les pêches* améliorée en 2019 pour assurer la durabilité des pêches et la protection de l'habitat vital essentiel à la prospérité des pêcheries côtières

✓ Protection de la baie de Fundy ainsi que de milliers de pêcheries durables et d'emplois liés au tourisme grâce au succès de la campagne en défaveur de l'oléoduc transportant du bitume de l'Est vers l'Ouest

CONSEIL DE CONSERVATION

PRIX



1986-7

Le CCNB reçoit le prix « **Tip of the Hat** » du programme de télévision *New Wilderness* de Lorne Green pour son travail sur la pollution des nappes d'eau souterraines.

1991

Lors de la **Journée mondiale de l'environnement**, le 5 juin, le CCNB a été nommé membre du Club global 500 de l'ONU pour ses réalisations exceptionnelles en environnement, à l'occasion d'une cérémonie organisée à Stockholm, en Suède.

1992

La directrice du Programme de protection marine, **Janice Harvey**, reçoit le *Prix Visionnaire du Conseil du Golf du Maine* pour son travail de coordination dans le cadre du projet de la baie de Fundy. Janice Harvey reçoit le *Prix Orca du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick*.

2000

La conseillère en sciences halieutiques, **Inka Milewski**, reçoit le *Prix Orca du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick*.

2002

Le directeur des politiques, **David Coon**, reçoit le *Prix canadien d'excellence environnementale du Canadian Geographic* pour son travail sur le réchauffement planétaire.

2004

Le directeur des politiques, **David Coon**, et la conseillère en sciences halieutiques, Inka Milewski, reçoivent le *Prix Phoenix du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick* pour avoir tenu bon face aux manœuvres d'intimidation des entreprises qui les confrontaient.

2009

Le Prix du militant de l'année du Conseil des Canadiens est remis au CCNB pour saluer ses 40 années de campagnes couronnées de succès afin de protéger l'air, la terre et l'eau du Nouveau-Brunswick. La militante pour la protection des forêts, **Tracy Glynn**, reçoit le *Prix Gaia du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick* pour avoir fait progresser rapidement la justice sociale et environnementale en incitant des personnes de toute la province à s'engager pour des enjeux environnementaux nécessitant une attention immédiate.

2011

La coordonnatrice du Programme de protection de l'eau douce, **Stephanie Merrill**, reçoit le *Prix Gaia du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick* pour son dévouement et son travail en vue de protéger les collectivités du Nouveau-Brunswick des dégâts de la fracturation du gaz de schiste.

2016

Matt Abbott, sentinelle de la baie de Fundy et directeur de notre Programme de protection marine, remporte le prestigieux *Prix Visionnaire du Conseil du Golf du Maine* pour ses contributions concernant la protection de la baie de Fundy, y compris le projet sur les déchets marins, la direction des travaux liés aux aires marines protégées et la réalisation d'initiatives de sensibilisation et de rayonnement à propos d'enjeux touchant la baie, tels que l'usage de pesticides dans les piscicultures de saumon.

2017

Matt Abbott, sentinelle de la baie de Fundy et directeur de notre Programme de protection marine, se voit décerner la plus haute distinction de la Fédération du saumon atlantique : le T.B. Le prix « *Happy* » Fraser est remis à Matt Abbott et aux membres du programme de la sentinelle de la baie de Fundy pour leur engagement de longue date envers la protection et la restauration du saumon atlantique sauvage.

2018

La directrice exécutive, **Lois Corbett**, remporte le *Prix Phoenix du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick* pour son dévouement exceptionnel envers l'avènement d'une politique publique et d'une législation intelligentes au Nouveau-Brunswick. M^{me} Corbett a pris les rennes du Conseil de conservation en 2014 après 30 années de travail dans le milieu canadien de la protection environnementale sans but lucratif, durant lesquelles elle s'est notamment battue pour des réformes politiques concernant tous les aspects environnementaux, de la lutte contre le smog, les pluies acides et le changement climatique à la diminution du gaspillage, en passant par les solutions fondées sur les énergies renouvelables, la protection des bassins hydrographiques et l'amélioration des pratiques forestières.

2019

Une excellente façon de commencer l'année de notre 50^e anniversaire : le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick reçoit le *Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations 2019 d'Énergie NB* durant sa remise annuelle des prix d'efficacité énergétique. Énergie NB souligne d'une part, l'efficacité de notre programme Solutions pour le changement climatique et l'énergie afin de sensibiliser les Néo-Brunswickois aux avantages de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et, d'autre part, notre travail de promotion visant à réduire l'empreinte carbone du Nouveau-Brunswick et à faire croître une économie renouvelable par l'investissement dans l'efficacité énergétique et les technologies fondées sur l'énergie propre. La directrice exécutive, **Lois Corbett**, a reçu ce prix lors d'un gala organisé en mai 2019.



1969



La **première réunion annuelle générale du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick** a eu lieu le 17 octobre 1969. De gauche à droite : G.G. Shaw, trésorier; R.M. Strang, secrétaire; K.K. Langmaid, président; Austin Squires, deuxième vice-président et David Walker, premier vice-président.



1981

Après deux ans de rénovation, **la Maison de la conservation est inaugurée** en 1981. De gauche à droite : Elbridge Wilkins, maire; l'hon. Fernande Dube, administratrice des finances; la sénatrice, Muriel McQueen Fergusson; Dana Silk, directrice exécutive; Lucy Dyer, présidente du Conseil de conservation.



1983-1987

L'une des nombreuses campagnes que nous avons remportées au fil des ans : le Conseil de conservation a joué un rôle phare dans l'opposition à la construction **d'une deuxième usine nucléaire à Point Lepreau** entre 1983 et 1987.



1987-1989

À vélo vers le future fait partie des nombreuses initiatives de levée de fonds que nous avons organisées au cours des 50 dernières années pour veiller à ce que le Conseil de conservation demeure toujours une voix forte et indépendante en faveur de la durabilité des collectivités.



1987

En 1987, le don de la ferme de **Tula de Keswick Ridge** a conduit à une décennie de travail afin de promouvoir l'agriculture durable. On voit ici Jim Bedell, du Conseil de conservation, à l'extrême gauche, Kay Bedell, au centre, et Ardeth Homes, à l'extrême droite, avec des représentants des gouvernements provincial et fédéral.



1991

Le Conseil de conservation organise une cérémonie en 1991 pour **fêter de la fin de l'hypothèque** afin de marquer le paiement final de la Maison de la conservation et le transfert de titre au conseil. Elizabeth May, à gauche, alors directrice exécutive du Sierra Club, l'hon. Bruce Smith, ministre des Approvisionnement et Services, et l'hon. Vaughn Blaney, ministre de l'Environnement, étaient présents pour marquer l'occasion.



1987

Au fil des ans, le Conseil de conservation a joué un rôle primordial pour porter à l'attention du public des enjeux environnementaux graves en vue de susciter des changements. Ici, Janice Harvey, Joanne Faryniuk, David Coon et Questa Layton tiennent une conférence de presse sur la contamination des eaux souterraines, qui, en bout de ligne, a abouti à la promulgation de la **Loi sur l'assainissement de l'eau du Nouveau-Brunswick** en 1989.



1995

Le partisan du Conseil de conservation, Jim Goltz, prend la parole lors d'un ralliement dont les manifestants réclament **la protection des monts Christmas de la coupe à blanc** et appellent à une augmentation des aires protégées dans la province.



1999

Réunion **des membres fondateurs du Conseil de conservation** en 1999. De gauche à droite : Lucy Dyer, John Anderson, David Christie, Tim Dilworth, Margaret Taylor, Frank Withers, James Pataki, Harold Hatheway et Mary Majka.

2003

La conseillère en sciences halieutiques du Conseil de conservation, Inka Milewski, s'adresse à une foule de manifestants qui protestent contre les enjeux liés à la contamination des sol et à la pollution de l'air dans le Nord du Nouveau-Brunswick.



2013

Le Conseil de conservation a été la première organisation du Nouveau-Brunswick à sensibiliser largement les Néo-Brunswickois aux risques que pose l'extraction du gaz de schiste pour l'eau potable et la santé publique. Cette campagne d'éducation publique a donné lieu à la création de douzaines de groupes locaux qui, en bout de ligne, ont formé un front uni sous la forme de l'**Alliance anti-gaz de schiste** du Nouveau-Brunswick, dont font partie des anglophones, des francophones, des membres de Premières Nations ainsi que des Néo-Brunswickois des régions urbaines et rurales.



2016

La sentinelle de la baie de Fundy, Matt Abbott, au fond à gauche, accueille des groupes environnementaux de l'ensemble du Canada et du Nouveau-Brunswick en septembre 2016 pour une **visite guidée sur l'eau de la baie de Fundy** dans le cadre de notre initiative collaborative visant à **stopper l'oléoduc Énergie Est proposé**.



2017

Des membres de la troupe de théâtre Calithumpians donnent une représentation pour un groupe d'enfants, y compris des membres d'un groupe de louveteaux, durant notre événement sur la connaissance des arbres organisé au parc Odell, dans le cadre du deuxième festival annuel **Cinq jours pour la forêt** du Conseil de conservation.



2017

Lancé en 2011, notre projet **Tous dehors pour apprendre** a sensibilisé des milliers d'élèves et des centaines d'éducateurs à l'importance d'organiser des cours hors des salles de classe, sans compter tout le plaisir qu'une telle initiative procure!



2017

En 50 ans, le Conseil de conservation a offert des occasions **de mentorat et de perfectionnement professionnel** à des centaines de jeunes à ses bureaux de Fredericton et de St. Andrews. Nous voyons ici des membres du personnel et des stagiaires réunis pour une photo d'équipe à l'été 2017.



2018

Depuis 1998, notre sentinelle de la baie de Fundy invite des Néo-Brunswickois à participer à une régatée guidée sur **l'estuaire vierge de la Musquash et la baie de Fundy**. Cet événement a commencé dans le cadre de notre campagne d'une décennie visant à faire en sorte que cette zone devienne une aire marine protégée. Cette campagne a été couronnée de succès en 2006, et nous continuons cette tradition chaque année pour fêter sa protection.



2019

Plus de 200 personnes se sont jointes à David Palmer, forestier à la retraite, au parc Odell, pour le lancement de notre ouvrage intitulé **The Great Trees of New Brunswick, Vol 2.** (*Les fabuleux arbres du Nouveau-Brunswick, Vol 2.*) le 22 mai 2019.



2019

Le Conseil de conservation a organisé des « parties de création d'affiches » et favorisé **la promotion des manifestations pour le climat menées par les jeunes** dans tout le Nouveau-Brunswick. Nous voyons ici des étudiants et des Néo-Brunswickois de tous âges qui réclament la prise immédiate de mesures en faveur du climat devant l'Assemblée législative de Fredericton en mars 2019.



2019

Le Conseil de conservation a organisé la première **Visite des bâtiments écologiques** du Nouveau-Brunswick à l'été 2018. L'année prochaine, la visite sera élargie aux maisons et aux entreprises des régions du grand Fredericton, de Saint John et de Moncton. Ici, les participants visitent la ferme solaire de Frank Jopp, aux abords de Sussex.

MERCI,

du fond du cœur, de nous avoir aidés à trouver les bonnes solutions pendant 50 ans.